

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2018/2019

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la **saïson 2018/2019** ces classes d'âge sont réparties comme suit:

Juniors

Juniors A	01.01.1999 - 31.12.2001
Juniors B	01.01.2002 - 31.12.2003
Juniors C	01.01.2004 - 31.12.2005
Juniors D	01.01.2006 - 31.12.2007
Juniors E	01.01.2008 - 31.12.2009
Juniors F	01.01.2010 - 31.12.2011
Juniors G	01.01.2012 - 31.12.2013

Les juniors A et B (01.01.1999 - 31.12.2003) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19	01.01.2000 – 31.12.2003
FF-15	01.01.2004 – 31.12.2006
FF-12	01.01.2007 – 31.12.2009

FF-19 (01.01.200 - 31.12.2003) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie juniors inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat des filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

Muri, juin 2018